



CERTIHOME.BE
ATTESTEN, CERTIFICATEN EN KEURINGEN



CERTILOGIES.BE
ATTESTEN, CERTIFICATEN, KEURINGEN EN OPVOLGING

Madame, Monsieur,

Comme vous l'avez certainement déjà appris par votre bureau de location, votre logement doit être mis en conformité avec le nouveau décret flamand relatif à l'hébergement.

Sachant que le temps est une denrée rare, nous chez CERTIHOME.BE avons cherché et trouvé la solution pour vous, **le site CERTILOGIES.BE**. Ce site web est en plein développement et sera complètement opérationnel début avril 2018. Bien évidemment, vous n'êtes pas obligé(e) d'attendre jusque-là. En effet, nous mettons d'ores et déjà tout au point pour que votre appartement / maison de vacances réponde aux conditions du nouveau décret relatif à l'hébergement.

Il y a 7 conditions indispensables dans le décret sur l'hébergement:

1. Il y a une **attestation de sécurité-incendie** qui prouve que le logement est conforme aux normes de sécurité-incendie.
2. Le logement est suffisamment **propre et entretenu**.
3. Il y a une **assurance** incendie et une assurance responsabilité civile pour le logement et l'exploitation.
4. L'exploitant ou la personne en charge **n'ont jamais été condamnés**.
5. Le logement est loué pour au moins **une nuit** (donc pas à l'heure).
6. L'exploitant dispose d'un **titre de propriété** ou d'un contrat de location qui permet **d'exploiter le logement**.
7. Les **informations** sur le logement sont **véridiques**.

NOUS NOUS FOCALISONS SURTOUT SUR LE POINT 1, L'ATTESTATION DE SECURITE-INCENDIE, TOUTES LES INSPECTIONS INDISPENSABLES QUI S'ENSUIVENT AINSI QUE DU COTE ADMINISTRATIF.

COMMENT SE DÉROULE CETTE PROCÉDURE?

1. Vous complétez la liste de données sur la deuxième page de ce formulaire. De cette façon, nous disposons de toutes les données nécessaires pour compléter et commander vos documents.
2. Vous complétez la liste de contrôle sur la troisième ou la quatrième page de ce formulaire et vous signez pour accord. De cette manière, nous connaissons les documents/matériaux dont vous disposez déjà ou ceux dont vous avez encore besoin et que vous souhaitez commander. Vous nous faites parvenir toutes ces informations par e-mail à l'adresse info@certilogies.be ou par courrier à l'adresse Certilogies.be - Klemskerkestraat 38 - 8450 Bredene.
3. Nous nous chargerons de monter un dossier complet et vous recontacterons s juste avant d'introduire la demande effective de l'attestation de sécurité-incendie afin de parcourir le dossier une dernière fois ensemble avec vous.
4. Ensuite, vous vous retrouverez dans le système automatique et vous serez prévenu à chaque fois qu'une attestation est au point d'expirer pour que vous ayez à chaque fois la possibilité de tout remettre en ordre. Ainsi, vous êtes en règle à tout moment et vous restez toujours couvert, également en ce qui concerne votre assurance incendie.

Par avance, nous vous remercions de faire confiance à CERTIHOME.BE & CERTILOGIES.BE pour compléter et suivre votre dossier.

Cordialement,
Tom Deketelaere
Directeur
Certihome.be, Certilogies.be



1. Liste de données:

a. Vos coordonnées (veuillez remplir chaque champ complètement s.v.p.):

Nom: _____

Prénom: _____

Adresse de résidence: _____

Téléphone/GSM: _____

Adresse email: _____

Numéro de TVA: _____
(si applicable)

b. Données de l'immeuble (veuillez remplir chaque champ complètement s.v.p.):

Résidence: _____

Adresse: _____ n° _____ boîte _____

Agence de location: _____

Personne à contacter: _____
(éventuellement le cachet de l'agence de location)

Type de bien:

Studio Appartement Appartement duplex
 Maison <150m² Maison > 150m² / Maison > 1 étage

Chauffage:

Individuel (vous avez votre propre chaudière dans votre appartement/maison)

collectif (le bâtiment complet utilise la même chaudière située à la cave ou au grenier)

décentralisé (vous possédez plusieurs poêles pour chauffer votre habitation)

chauffage électrique

gaz

mazout



2. Liste de contrôle Studio / Appartement / Maison < 150m²

En fonction de votre **attestation sécurité-incendie** vous devez satisfaire aux obligations suivantes:

1. Vous devez pouvoir présenter une assurance incendie valide. Si pour cela vous aimeriez recevoir une offre, veuillez cocher ce sujet sur la liste de contrôle.
2. Une porte ignifuge avec ignifugation RF30 doit faire figure de porte d'accès. Il existe un grand nombre de possibilités. Si pour cela vous aimeriez recevoir une offre, veuillez cocher ce sujet sur la liste de contrôle.
3. Vous devez **légalement** vous mettre en ordre avec de nombreuses inspections et de nombreux documents. Ci-dessous, vous trouvez la liste de contrôle. Cochez ce qu'il vous faut et nous nous en occuperons pour vous.

1. Assurance incendie mobilier:	offre	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
2. Porte ignifuge:	offre	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
3. Inspection électrique:				
a. Plan électrique et aperçu de la situation*:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 150,00
b. Inspection électrique:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 130,00
4. Inspection chaudière au gaz individuelle, attestation de combustion incl.*:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 145,00
5. Inspection conduit de gaz*:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 145,00
6. Placement de détecteurs de fumée** ____ nombre/prix par pièce:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 35,00
7. Placement d' extincteur(s) de feu à poudre***:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 95,00
8. Placement d' extincteur(s) de feu à mousse carbonique***:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 115,00
9. Plan d'évacuation mesuré et mis en page****:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€100,00

*À l'occasion de cette visite, votre installation sera également contrôlée pour voir si elle répond à toutes les conditions pour passer l'inspection avec succès. D'éventuelles adaptations nécessaires jusqu'à € 100 seront directement effectuées et facturées sans accord supplémentaire. Dans le cas où des travaux majeurs sont nécessaires, nous prendrons contact avec vous pour confirmer leur exécution.

** Le nombre de détecteurs de fumée dépend du nombre de chambres à coucher et des espaces entre les chambres à coucher ainsi que de l'entrée principale de votre appartement/maison.

*** Si un extincteur de feu est présent et qu'il peut être inspecté (selon le modèle et l'âge), il sera inspecté pour € 35 /pièce au lieu de la livraison et l'installation d'un nouvel appareil.

****Durant cette visite, votre demande sera vérifiée dans son entièreté. Si nous constatons des anomalies, nous vous contactons immédiatement par téléphone.

Veillez noter que tous les prix indiqués sont hors TVA. Prix et textes sont tous sous soumis à des restrictions et conditions.

Nous vous remercions pour votre commande et nous vous tenons au courant de la progression de votre dossier.

Dès que nous aurons tout mis au point pour vous, nous vous contacterons pour la demande de l'attestation sécurité-incendie

Signature pour accord



2. Liste-contrôle Appartement en duplex / Maison > 150m² / Maison > 1 étage

En fonction de votre **attestation sécurité-incendie** vous devez satisfaire aux obligations suivantes:

1. Vous devez pouvoir présenter une assurance incendie valide. Si pour cela vous aimeriez recevoir une offre, veuillez cocher ce sujet sur la liste de contrôle.
2. Une porte ignifuge avec ignifugation RF30 doit faire figure de porte d'accès. Il existe un grand nombre de possibilités. Si pour cela vous aimeriez recevoir une offre, veuillez cocher ce sujet sur la liste de contrôle.
3. Vous devez **légalement** vous mettre en ordre avec de nombreuses inspections et de nombreux documents. Ci-dessous, vous trouvez la liste de contrôle. Cochez ce qu'il vous faut et nous nous en occuperons pour vous.

1. Assurance incendie mobilier:	offre	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
2. Porte ignifuge:	offre	<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	
3. Inspection électrique:				
a. Plan électrique et aperçu de la situation*:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 250,00
b. Inspection électrique:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 130,00
4. Inspection chaudière au gaz individuelle, attestation de combustion incl.*:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 145,00
5. Inspection conduit de gaz*:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 145,00
6. Placement de détecteurs de fumée** ____ nombre/prix par pièce:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 35,00
7. Placement d' extincteur(s) de feu à poudre***:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 95,00
8. Placement d' extincteur(s) de feu à mousse carbonique***:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 115,00
9. Plan d'évacuation mesuré et mis en page****:		<input type="checkbox"/> oui	<input type="checkbox"/> non	€ 200,00

*À l'occasion de cette visite, votre installation sera également contrôlée pour voir si elle répond à toutes les conditions pour passer l'inspection avec succès. D'éventuelles adaptations nécessaires jusqu'à € 100 seront directement effectuées et facturées sans accord supplémentaire. Dans le cas où des travaux majeurs sont nécessaires, nous prendrons contact avec vous pour confirmer leur exécution.

** Le nombre de détecteurs de fumée dépend du nombre de chambres à coucher et des espaces entre les chambres à coucher ainsi que de l'entrée principale de votre appartement/maison.

*** Prix par pièce, deux pièces obligatoires. Si un extincteur de feu est présent et qu'il peut être inspecté (selon le modèle et l'âge),

il sera inspecté pour € 35 /pièce au lieu de la livraison et l'installation d'un nouvel appareil.

****Durant cette visite, votre demande sera vérifiée dans son intégralité. Si nous constatons des anomalies, nous vous contactons immédiatement par téléphone.

Veillez noter que tous les prix indiqués sont hors TVA. Prix et textes sont tous sous soumis à des restrictions et conditions.

Nous vous remercions pour votre commande et nous vous tenons au courant de la progression de votre dossier.

Dès que nous aurons tout mis au point pour vous, nous vous contacterons pour la demande de l'attestation sécurité-incendie

Signature pour accord